



Appel ou non avec notre avocat qui nous laisse tomber

Par **christophe**, le **15/10/2009** à **13:53**

Bonjour,

Nous avons acheté une maison via une agence immobilière en 2004 ; l'année dernière, la mairie nous envoie un courrier pour soit qu'on rachète un bout du terrain à 5000 euros ou soit qu'on lui redonne ce bout de terrain qui visiblement lui appartient . Or lors de l'achat de la maison, les anciens propriétaires n'ont jamais mentionné qu'il avait ce contentieux avec la mairie et l'agence a vendu la maison avec le terrain tel quel. Nous avons mis en procès les anciens propriétaires et l'agence. Nous avons perdu alors que notre dossier semblait bien parti ; notre avocat ne s'est pas présentée à l'audience, elle a envoyé un de ses jeunes stagiaires . Nous avons décidé de faire appel et aujourd'hui, notre avocat ne veut plus se charger de notre dossier sans nous dire pourquoi, refuse de nous recevoir et ne veut pas nous donner notre dossier. Nous trouvons cela assez "louche", nous avons toujours suivi ses instructions et on ne comprends vraiment pas ce revirements d'autant qu'on doit passer en appel au mois de mai et nous sommes sans avocat maintenant.

Nous sommes au bord de la dépression d'autant que les frais montent ; que nous avons été totalement honnête, la partie adverse non mais bon ils sont pdg d'interlarché donc ils ont les moyens et là l'avocat qui nous lâche, on ne comprends plus rien ...mais que pouvons nous faire, nous, simple citoyens.

Merci bcp pour votre aide mille merci d'avance
Christophe